

**LETTRE D'ACCORD STANDARD ENTRE LE PNUD ET LE GOUVERNEMENT POUR LA
FOURNITURE DE SERVICES D'APPUI**

Monsieur le Ministre,

1. Nous avons l'honneur de nous référer aux consultations qui ont eu lieu entre des représentants du Ministère de l'Environnement et des Ressources Forestières (ci-après nommé « le gouvernement ») et les Représentants du PNUD (ci-après nommée « l'Agence des Nations Unies ») concernant la participation du PNUD, à la mise en œuvre de l'appui du PNUD au projet d'élaboration de la « **Troisième Communication Nationale sur les changements climatiques** », qui sera exécuté par le gouvernement, représenté à cette fin par le Ministère de l'Environnement et des Ressources Forestières.

2. Le bureau de pays du PNUD peut fournir des services d'appui, notamment une assistance pour l'établissement de rapports et les paiements directs. En fournissant de tels services d'appui, le bureau de pays du PNUD doit veiller à renforcer la capacité de l'institution désignée afin de lui permettre d'exécuter de telles activités directement. Les coûts engagés par le bureau de pays du PNUD dans le cadre de la prestation de ces services d'appui seront imputés au budget administratif du bureau.

3. Le bureau de pays du PNUD peut fournir, à la demande des institutions désignées, les services d'appui suivants pour la réalisation des activités du programme/projet :

- (a) Identifier et/ou recruter du personnel pour le projet ou pour le programme ;
- (b) Identifier et faciliter les activités de formation ;
- (c) Acquérir des biens et services ;

4. L'acquisition de marchandises et de services, ainsi que le recrutement de personnel du projet ou programme par le bureau de pays du PNUD seront faits conformément aux règlements, règles, politiques et procédures du PNUD. Les services d'appui décrits au paragraphe 3 ci-dessus doivent être détaillés dans l'annexe au document d'appui au programme ou au document de projet, sous la forme figurant en annexe à la présente. Lorsque les nécessités de services d'appui à fournir par le bureau de pays changent au cours de la vie du programme ou du projet, l'annexe au document d'appui au projet ou au document de projet seront révisés avec l'accord mutuel du représentant résident du PNUD et de l'institution désignée.

5. Les dispositions pertinentes de l'Accord type d'assistance de base conclu entre le gouvernement du Togo et le PNUD, signé le 21 mars 1977 (le « SBAA ») y compris les dispositions relatives à la responsabilité, et aux privilèges et immunités, s'appliqueront à la fourniture de ces services d'appui. Le gouvernement conserve la responsabilité générale de l'exécution nationale des programmes ou projets, à travers son institution désignée. La responsabilité du bureau de pays du PNUD, se limite à la fourniture des services d'appui définis dans l'annexe à la présente lettre.

6. Tout litige ou réclamation découlant de la fourniture de services d'appui par le bureau de pays du PNUD, conformément à la présente lettre, seront traités selon les dispositions pertinentes du SBAA.

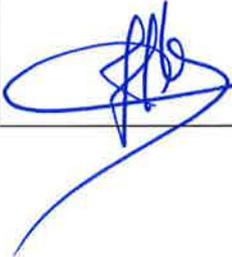
7. Les modalités de recouvrement des coûts par le bureau de pays du PNUD au titre de la fourniture des services d'appui décrits au paragraphe 3 ci-dessus doivent être précisées dans une annexe au document d'appui au programme ou au document de projet.

8. Le bureau de pays du PNUD présentera des rapports d'avancement sur les services d'appui fournis ainsi qu'un rapport sur les coûts remboursés à ce titre, comme requis.

9. Toute modification du présent arrangement sera effectuée au moyen d'un accord mutuel écrit des parties concernées.

10. Si les dispositions qui précèdent rencontrent votre agrément, je vous saurais gré de bien vouloir signer la présente lettre et retourner deux exemplaires signés à notre bureau. Dès votre signature, cette lettre constituera un accord entre votre gouvernement et le PNUD quant aux termes et conditions régissant la fourniture de services d'appui par le bureau de pays du PNUD à des programmes et projets gérés selon la modalité d'exécution nationale.

Veillez agréer, Madame le Ministre, l'assurance de notre haute considération.

Au nom du:	Signature	Nom/Titre	Date
Agence d'exécution :		<i>Pour l'agent d'exécution</i> André Ablom JOHNSON Ministre de l'Environnement et des Ressources Forestières	
PNUD		<i>Pour l'agent de réalisation</i> Khardiata LO N'DIAYE Représentante Résidente	

Annexe

DESCRIPTION DES SERVICES D'APPUI A FOURNIR PAR LE BUREAU DE PAYS DU PNUD

1. Nous faisons référence aux consultations qui ont eu lieu entre les représentants du Ministère de l'Environnement et des Ressources Forestières et des représentants du PNUD, concernant la fourniture de services d'appui par le bureau de pays du PNUD au projet d'élaboration de la « **Troisième Communication Nationale sur les changements climatiques** ».

2. Conformément aux dispositions de la lettre d'accord signée le ----/----/----/ et du document d'appui au projet ou document de projet, le bureau de pays du PNUD fournira les services d'appui au projet d'élaboration de « **Troisième Communication Nationale sur les changements climatiques** » tels que décrits ci-dessous.

3. Services d'appui à fournir :

ACTIVITÉS PLANIFIÉES	CADRE CHRONOLOGIQUE				PARTIE RESPONSABLE	BUDGET PLANIFIÉ		
	1erT	2eT	3eT	4eT		Source des fonds	Description dans le budget	Montant
Les inventaires des gaz à effet de serre (IGES) sont réalisés								65 000
Recruter les consultants nationaux pour la réalisation des études d'IGES	X	X	X	X	Consultants/Coordination TCN	PNUD/FEM	71300	50 000
Organiser des ateliers techniques de validation des rapports sectoriels sur les IGES				X	Coordination TCN	PNUD/FEM	71600	2 500
							72100	2 000
							72500	500
Recruter un consultant national pour le suivi et la revue des études d'IGES	X				MERF/Coordination TCN	PNUD/FEM	71300	10 000
Etudes de vulnérabilité et d'adaptation (V&A) aux changements climatiques (CC) sont établies								70 000
Recruter un consultant international pour la formation sur la V&A	X				MERF/Coordination TCN	PNUD/FEM	71200	6 000
							71600	4 000
Organiser un atelier de formation des experts nationaux en V&A	X				Coordination	PNUD/FEM	71600	3 000
							72100	2 500
							72500	500
Payer le salaire de l'assistant administratif et financier du projet	X	X	X	X	PNUD	PNUD/FEM	71300	17 000

Recruter un consultant national pour la réalisation des études sur l'établissement des scénarii climatiques et assister les consultants sectoriels pour l'élaboration des scénarios socioéconomiques et environnementaux	X				Consultant	PNUD/FEM	71300	8 000
Organiser un atelier technique de validation du rapport sur les scénarios climatiques		X			Coordination TCN	PNUD/FEM	71600	750
							72100	500
							72500	250
Recruter les consultants nationaux pour la réalisation des études de V&A pour cinq secteurs			X		Consultants	PNUD/FEM	71300	20 000
Réaliser le suivi des études de V&A	X	X			MERF	PNUD/FEM	71600	1 500
Organiser des ateliers techniques de validation des études de V&A				X	Coordination	PNUD/FEM	71600	3 000
							72100	2 500
							72500	500
Etudes d'atténuation des GES sont réalisées								57 000
Recruter un consultant international pour la formation des experts nationaux sur les scénarios d'atténuation		X			Coordination + Formateurs	PNUD/FEM	71200	6 000
							71600	4 000
Organiser un atelier technique de formation des experts nationaux sur les scénarios d'atténuation			X		Coordination/C consultants	PNUD/FEM	71600	3 000
							72100	2 500
							72500	500
Recruter des consultants nationaux pour la réalisation des études d'atténuation des GES				X	Consultants	PNUD/FEM	71300	15 000
Payer le salaire du coordonnateur du projet	X	X	X	X	PNUD	PNUD/FEM	71300	26 000
Circonstances Nationales sont élaborées, les contraintes, lacunes et besoins nécessaires sont identifiés, les autres informations pertinentes sont identifiées								59 000
Organiser un atelier national de validation du rapport sur les circonstances nationales	X				Coordination	PNUD/FEM	71600	3 000
							72100	2 500
							72500	500
Organiser des concertations des institutions de mise en œuvre des conventions			X		MERF	PNUD/FEM	71600	1 500
							72100	1 250
							72500	250

Recruter un consultant national pour faire le bilan de la recherche dans le domaine des CC			X		Consultant	PNUD/FEM	71300	8 000
Organiser des ateliers régionaux de sensibilisation et concertations des acteurs locaux pour l'évaluation de la vulnérabilité	X	X	X	X	MERF	PNUD/FEM	71600	15 000
							72100	7 500
							72500	1 500
Recruter un consultant national pour l'étude d'identification des lacunes et besoins en technologies et financements pour la lutte contre les changements climatiques			X		Consultant	PNUD/FEM	71300	6 000
Organiser un atelier de validation de l'étude d'identification des lacunes et besoins en technologies et financements pour la lutte contre les changements climatiques				X	Coordination	PNUD/FEM	71600	1 000
							72100	750
							72500	250
Recruter un consultant national pour la préparation d'un documentaire sur les technologies et savoirs en matière d'adaptation et d'atténuation aux changements climatiques				X	Consultant	PNUD/FEM	71300	10 000
Le mécanisme administratif et la gestion du projet TCN sont assurés								14 000
Equiper la coordination en matériel de bureau		X	X		MERF	PNUD/FEM	72200	5 000
Organiser des réunions du suivi du Comité du Pilotage	X			X	MERF	PNUD/FEM	71600	2 000
							72100	1 500
							72500	500
Frais de gestion du projet y compris le support du NEX	X	X	X	X	PNUD	PNUD/FEM	74500	5 000
								265 000

NB. Les services d'appuis seront facturés progressivement au cours de l'année.